

Résumé

Programme de maîtrise en études politiques appliquées

Juin 2021

Description sommaire du programme

La maîtrise en études politiques appliquées, rattachée à la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), est un programme de 45 crédits se déclinant en cinq cheminements :

- Recherche ;
- Politique publique et internationale avec essai ;
- Politique publique et internationale avec stage ;
- Environnement ;
- Droit international et politique internationale appliqués (DIPIA) - *ce cheminement fait l'objet d'une évaluation à part, en collaboration avec le cheminement DIPIA de la maîtrise en droit, ces deux cheminements ayant un fonctionnement autonome par rapport aux autres cheminements.*

Les quatre premiers cheminements ont plusieurs composantes très semblables. Par exemple, ils ont les mêmes cours obligatoires, au nombre de trois (un cours d'analyse statistique, un cours de méthodologie de la recherche et un cours sur les bases de données). Ces cheminements ont aussi chacun quelques particularités. Par exemple, si les mêmes cours obligatoires se retrouvent dans les quatre cheminements, le cheminement en environnement comporte certains cours obligatoires supplémentaires, liés à son orientation spécifique. En effet, ce cheminement est une collaboration avec le Centre universitaire de formation en environnement (CUFE), 14 crédits sur 45 étant réalisés directement au CUFE. Réciproquement, la maîtrise en environnement possède un cheminement en gestion de l'environnement et politique appliquée où 12 crédits sont réalisés à l'École de politique appliquée. La composante « recherche » varie aussi d'un cheminement à l'autre : elle est centrale dans le cheminement recherche avec la rédaction d'un mémoire de 21 crédits ; elle est assez forte dans le cheminement en politiques publiques et internationales avec essai, ce dernier comptant pour 15 crédits ; comme attendu, elle est moins prédominante dans le cheminement en politiques publiques et internationales avec stage, où un travail dirigé de 6 crédits complète la formation. Enfin, elle est optionnelle dans le cheminement en environnement, puisque pour leur projet de fin d'études les étudiantes et les étudiants ont le choix entre un stage ou un travail dirigé de 6 crédits.

Les objectifs de la formation visent à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de maîtriser les outils méthodologiques des sciences politiques nécessaires pour appréhender et analyser les problématiques politiques contemporaines;
- de comprendre l'organisation et les relations de pouvoir entre les acteurs d'un environnement politique et de mettre à profit cette compréhension pour formuler des propositions concrètes de stratégies politiques;
- d'accroître sa capacité à résoudre des problèmes dans un environnement politique, légal et éthique contraignant où les ressources disponibles sont limitées;

- d’accroître sa capacité à travailler en équipe, à remplir des fonctions spécifiques sur la base de mandats précis dans un cadre organisationnel intégré et dynamique;
- d’acquérir les compétences transversales nécessaires pour agir efficacement à l’intérieur d’un processus décisionnel :
 - savoir négocier;
 - savoir décider.

Membres du comité d’évaluation de programme

Dans l’ensemble, l’évaluation périodique du programme de maîtrise en études politiques appliquées respecte la démarche normalement attendue selon le processus d’évaluation périodique.

La composition du comité d’évaluation de programmes (CEP) est conforme à la *Politique d’évaluation périodique des programmes*. Les personnes suivantes constituaient le comité :

Membre	Titre et établissement
Caroline Brodeur	Chargée de cours
Marie-Ève Carignan	Professeure externe (Département de communication)
Eugénie Dostie-Goulet	Professionnelle
Isabelle Lacroix	Professeure de politique appliquée
Marilou Lépine-Gougeon	Étudiante, cheminement en politiques publiques et internationales avec stage
Alex Paquette-Guay	Étudiante, cheminement en recherche appliquée
Karine Prémont	Professeure, Présidente du comité

Contexte

Création et mise en œuvre du programme

En 2005, l’École de politique entamait une réflexion sur la création d’un programme de maîtrise, peu de temps après la création officielle du baccalauréat et de ce qu’on appelait à l’époque le diplôme de deuxième cycle en études politiques, qui est par la suite devenu le Diplôme d’études supérieures spécialisées de 2^e cycle en politiques publiques et internationales (DESS). Dès 2006, le projet de création d’une maîtrise en études politiques appliquées était sur la table. Le document original, dans ses justifications, mentionne notamment une augmentation constante de la population étudiante au niveau du baccalauréat, qui démontre l’intérêt pour des études en politique appliquée à Sherbrooke. Selon les membres du corps professoral de l’École de politique appliquée qui étaient présents au moment de la création de la maîtrise, l’École de politique appliquée avait alors « le vent dans les voiles », il fallait « saisir l’occasion » de se développer. La création du diplôme avait permis de constater la volonté étudiante de poursuivre au deuxième cycle, mais comme les professeurs et professeures le mentionnent, un diplôme ne répond pas complètement aux besoins ni des étudiantes et étudiants, ni du corps professoral. Ainsi, pour travailler dans la fonction publique, la maîtrise devenait de plus en plus un incontournable. Il y avait donc là un avantage clair pour la population étudiante. Pour le corps professoral, l’avantage était principalement du côté de la recherche. Toutes les personnes rencontrées l’ont mentionné : pour avoir des subventions de recherche, il faut montrer qu’on dirige des personnes des cycles supérieurs, qu’on travaille et collabore avec elles, qu’on les forme à la recherche. L’absence de la maîtrise obligeait à aller chercher des personnes étudiant dans

d'autres disciplines, ce qui avait ses avantages, mais aussi des inconvénients notamment sur le plan méthodologique. C'est donc dans cet esprit, « convaincu que l'approche plus appliquée méritait d'être prolongée à la maîtrise », que le Département d'histoire et sciences politiques (la création de l'École de politique appliquée a eu lieu peu de temps après) a entamé les démarches qui ont mené à la création de la Maîtrise en études politiques appliquées en juin 2007. Dans le projet, l'approche appliquée est claire : « L'approche pédagogique que nous privilégions est l'approche par problèmes et par projets. Les outils pédagogiques au coeur des études politiques appliquées sont l'étude de cas, le jeu de rôle, la simulation et l'expérimentation en milieu de travail (stage). Dans pratiquement toutes les activités pédagogiques, la professeure ou le professeur a recours à un ou plusieurs de ces outils ». Encore aujourd'hui, malgré les modifications apportées au programme depuis sa création, c'est cet esprit qui prévaut.

Lors de la création de la maîtrise, trois cheminements étaient offerts : un cheminement en recherche appliquée, un cheminement en études politiques canadiennes et québécoises (ÉPCQ) et un cheminement en études politiques internationales (ÉPI). Ces deux derniers cheminements (de type « cours ») avaient des cours obligatoires particuliers, se distinguant du cheminement en recherche appliquée. Assez rapidement, soit en 2010, ils ont été remplacés par deux cheminements en politiques publiques et internationales, qui sont dans les faits très semblables : ils se distinguent seulement par leur projet de fin d'études, un essai dans un cas, et un travail dirigé (précédé d'un stage) dans l'autre cas. Une uniformisation des cours obligatoires est alors effectuée, avec un alignement sur le cheminement en recherche appliquée. La composante méthodologique de ces cheminements est donc assez importante (méthodologie de la recherche de même que recherche et analyse de données), ce qui facilite par ailleurs le passage au doctorat pour des personnes étudiantes qui auraient choisi un cheminement avec stage. Même sans passage au doctorat, cela leur permet de développer leur capacité à faire de la recherche, une compétence très utile pour une diplômée ou un diplômé sur le marché du travail.

Ont suivi ensuite deux ajouts de cheminement, soit celui en DIPIA (2012) et celui en environnement (2014), qui sont des collaborations avec la Faculté de droit et le CUFÉ. Dans les deux cas, la décision de créer ces cheminements est venue d'une demande étudiante et d'un besoin du milieu, qui souhaitait des personnes diplômées possédant ces aspects bidisciplinaires.

Les changements principaux à avoir été instaurés depuis la création de la maîtrise sont résumés au tableau 2. Mentionnons que l'ajout du programme au campus Longueuil en 2012 n'a impliqué aucun changement à cette fiche puisque la maîtrise est complètement dédoublée sur les deux campus, à l'exception du cheminement en droit international et politique internationale appliquée qui n'est pas considéré dans cette évaluation.

La modification la plus importante apportée au programme depuis sa création est probablement le remplacement des cheminements en études politiques canadiennes et québécoises (ÉPCQ) et en études politiques internationales (ÉPI) par deux cheminements en politiques publiques et internationales (avec ou sans stage). Les autres modifications, touchant des cours obligatoires mais de portée moins grande, ont principalement servi à optimiser le parcours des étudiants.

Tableau 2 : Principales modifications apportées au programme depuis la création du programme

Date ou période	Modifications
21 octobre 2010	Remplacement des cheminements en études politiques canadiennes et québécoises (ÉPCQ) et en études politiques internationales (ÉPI) par les cheminements en politiques publiques et internationales (avec ou sans stage)
9 février 2012	Ajout d'un cheminement en droit international et politique internationale appliqués (non évalué dans le cadre de cette évaluation périodique - évaluation indépendante) (66B005)

7 octobre 2014	Ajout d'un cheminement en environnement (66B006)
18 juin 2014	Remplacement de l'essai par le travail dirigé pour les étudiantes et les étudiants effectuant un stage (66B003) Passage de l'essai de 9 à 15 crédits pour les étudiant.e.s ne faisant pas de stage, et retrait de 6 crédits de cours optionnels (66B004) Ajout du cours GEP818 – Plan de travail pour les étudiant.e.s rédigeant un travail dirigé ou un essai (66B003 et 66B004)

La visite des experts (août 2020)

Les personnes expertes externes ont procédé à la visite les 20 et 21 août 2020 selon une formule à distance en raison de la pandémie de Covid-19. Les rapports des experts, M. Jonathan Paquin, de l'Université Laval et Mme Laurence Bherer de l'Université de Montréal, permettent de confirmer la pertinence et la qualité de la maîtrise en études politiques appliquées. Les rapports étaient succincts et très positifs sur la maîtrise de l'Université de Sherbrooke. Ils suggèrent de clarifier les cibles de formation et le profil de sortie, et de consolider la gestion du programme, qui dépend actuellement fortement de la coordonnatrice académique.

Le rapport final d'évaluation

À la lumière des diagnostics de pertinence et de qualité effectués dans le rapport d'autoévaluation et en tenant compte des avis d'expertise externe, le CEP formule les huit recommandations suivantes :

- R. 1 :** Organiser une campagne de promotion pour le cheminement en recherche appliquée.
- R. 2 :** Clarifier le concept de « recherche appliquée ».
- R. 3 :** Développer le champ en diversité, identité et approches féministes.
- R. 4 :** Informer les étudiantes et étudiants de l'existence et de l'accessibilité des outils technologiques.
- R. 5 :** Réviser les objectifs du programme.
- R. 6 :** Donner plus de place à la personne responsable du programme dans la gestion de celui-ci.
- R. 7 :** Clarifier les responsabilités de la conseillère aux études supérieures quant au cheminement des étudiants à la maîtrise.
- R. 8 :** Réviser les exigences des cours à option ainsi que la charge de travail associée à ceux-ci.

Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté des lettres et sciences humaines lors de sa séance du 3 décembre 2020.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en février 2021. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en études politiques appliquées et ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis, dans un premier temps au conseil de la recherche pour avis et dans un second temps au conseil des études (CE) qui a adopté l'évaluation périodique et ses conclusions lors de sa séance du 26 mai 2021.

Lors de sa réunion du 9 juin 2021, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en études politiques appliquées.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes